



Quel est le role du notaire

Par **Nath59**, le **06/07/2009** à **20:19**

Bonsoir,

Maman est décédée le 06 février de cette année.

La succession est loin d'être finie.

Nous sommes 3 enfants.

Nous devons recevoir l'assurance-vie via la banque et il y a également une maison à vendre.

Sachant cela, le notaire nous renvoie quand même les relances des fournisseurs (EDF, GDF etc...) en prétextant ne pas disposer des fonds.

N'est-il pas en droit de régler ces factures ?

Je ne sais plus quoi faire.

Merci de vos réponses.

Nath

Par **patinette**, le **07/07/2009** à **12:45**

bonjour,

il est normal que vous régliez les factures, ce n'est pas au notaire de les régler, vous dites vous même que la succession est loin d'être finie.

Après vous aurez les frais de succession à régler aux impôts.